

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1846.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur André Panési.*

---

MESSIEURS,

Le sieur André Panési, né le 8 octobre 1792, dans le grand-duché de Gênes, constructeur de navires dans la ville d'Ostende, qu'il habite depuis quinze ans, et marié à une femme belge dont il a quatre enfants, a été signalé par les autorités supérieures, qui ont été consultées sur sa demande, comme un homme à l'abri de reproches et qui mérite d'obtenir la qualité de Belge.

*Le Secrétaire,*

**J. VAN CUTSEM.**

*Pour le Président,*

**HENOT.**

---